

Arrêté en Conseil, C.P. 1370, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$2,860.87 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1371, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$11,238.87 à la province du Nouveau-Brunswick pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1372, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$24,549.13 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1373, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$18.66 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1374, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$1,262,766.68 à la province de l'Ontario pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés, secours direct provincial aux municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1375, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$287,448.06 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal, secours direct provincial et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1376, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$15.57 à la province de l'Ontario pour secours direct provincial dans les districts non organisés de Markstay et Port-Arthur.

Arrêté en Conseil, C.P. 1377, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$347,142.01 à la province de l'Ontario, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1378, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$239.17 à la province de Québec pour secours direct provincial dans les municipalités organisées et secours direct provincial dans les territoires non organisés (Comté de Saguenay).

Arrêté en Conseil, C.P. 1379, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$11,466.45 à la province de Québec pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1380, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$2,271.59 à la province de Québec pour secours direct municipal et secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1381, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$14,438.64 à la province de Québec pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 1382, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$39,816.84 à la province de Québec pour secours direct municipal et pour secours direct provincial dans les municipalités incapables de contribuer.

Arrêté en Conseil, C.P. 1383, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$7,901.82 à la province de Québec pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 1384, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$467.84 à la province de Québec pour secours direct municipal dans St-Joseph de Wrighville (Comté de la Gatineau).

Arrêté en Conseil, C.P. 1385, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$2,768.52 à la province de Québec pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les municipalités organisés et secours direct provincial dans les territoires non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 1386, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$14,952.87 à la province de Québec pour travaux municipaux dans la cité de Verdun, comté de Jacques-Cartier.

Arrêté en Conseil, C.P. 1387, du 30 juin 1934: autorisant paiement de \$4,656.05 à la province de la Saskatchewan pour règlement de secours aux colons.

Arrêté en Conseil, C.P. 1388, du 30 juin 1934: créditant la somme de \$31,794.17 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 17, du 6 janvier 1934: pour secours direct municipal et pour secours direct provincial à des familles de passage.